

CCOPA VNF



PROFESSION DE FOI

L'agenda social 2017-2019 du ministère de la transition écologique et solidaire a inscrit pour la 3ème fois le chantier statutaire des Ouvriers des Parcs et Ateliers.

L'évolution du décret statutaire de 1965 conditionnera le devenir des OPA au sein des services de l'Etat.

Les OPA ont toujours accordé leur confiance à la CGT lors des précédentes élections. **Une représentativité de l'ordre de 66%**, aux élections de 2014 a permis à la CGT d'être en première ligne pour défendre les intérêts et l'avenir des OPA.

**« En votant CGT
Vous défendez le service
public, vos missions
et vos emplois »**

Devant l'immobilisme et la surdité du ministère, la mobilisation s'est imposée pour porter les revendications de la CGT et faire valoir le droit des OPA.

Le 21 juin 2018, à la seule initiative de la CGT, les OPA ont clairement exprimé leur volonté de ne pas être en extinction en revendiquant des missions, des emplois, des salaires correspondant à leurs missions techniques.

Le manque de moyens et d'effectifs pour assurer la maintenance spécialisée des ouvrages, le peu d'em-

bauches d'OPA, le recours aux contractuels, la privatisation de nos missions ont eu des conséquences sur les missions et l'emploi des OPA à VNF.

La CGT a porté auprès du ministère de la Fonction Publique, du Ministère de l'Ecologie et de VNF la revendication de mettre fin au non recrutement d'OPA à VNF.

Pour la CGT, c'est un enjeu prioritaire d'obtenir des recrutements ne serait-ce que pour atteindre le nombre de 589 fixé par VNF

**« La CGT défend
Votre pouvoir d'achat
Vos salaires
Votre régime indemnitaire
Votre protection sociale »**

La CGT a toujours revendiqué la nécessité de recruter des OPA à VNF pour exercer les missions de maintenance spécialisée (encadrement et exécution notamment) nécessaires au bon fonctionnement des ouvrages. Leurs missions requièrent une technicité importante.

En maintenant la pression auprès de l'employeur VNF, nous avons réussi à faire recruter 38 OPA dans les directions territoriales de VNF.

Le principal enjeu est la modification des règles statutaires et les recrutements sous statut OPA pour permettre de pérenniser nos missions et nos emplois.



Nous avons besoin d'un service public de la voie d'eau de qualité. Nos missions contribuent à l'amélioration du service public de la voie d'eau.

Il est indispensable de maintenir des personnels OPA à VNF.

Le SNOPA CGT s'oppose à l'externalisation et la privation des missions!

Nous revendiquons le maintien et le développement de nos missions

Nous exigeons des recrutements et des emplois sous statut OPA

!!! **Accordez votre confiance aux élus CGT**

Ils se battent pour que la maintenance spécialisée reste une priorité dans les directions territoriales de VNF.

Donner un mandat à la CGT, c'est nous permettre de porter les revendications suivantes :

- **Un service public de la voie de qualité et sous maîtrise publique**
- **Le développement du réseau fluvial avec des moyens budgétaires et humains pour un niveau de service de qualité.**
- **L'arrêt des externalisations de nos missions vers le secteur privé,**
- **Des effectifs OPA suffisants pour assurer les missions,**
- **Des formations spécifiques capables d'anticiper les nouvelles technologies et les métiers du futur**
- **La fin du recrutement de contractuels de droit privé**
- **Le recrutement sous statut OPA nécessaire à une maintenance spécialisée de qualité garante d'un service public de qualité,**
- **Le recrutement sous statut OPA pour atteindre dans un 1er temps l'objet de 589 OPA, objectif fixé par VNF pour assurer la maintenance spécialisée**
- **Des conditions de travail respectueuses des personnels,**
- **Une reconnaissance de la technicité et de la maîtrise des OPA par une revalorisation salariale immédiate.**
- **Une rénovation de nos règles statutaires avec une grille salariale revalorisée correspondant à nos qualifications**
- **un régime indemnitaire unifié et revalorisé**

Le 6 décembre 2018
Je fais confiance au SNOPA CGT
et à ses représentants.

Je vote CGT

pour défendre mes missions et mon statut.

La CGT, un syndicat à la hauteur de vos exigences.

